

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor / Portland Hill Fund - Class A EUR (le « Fonds »)

ISIN : IE00BF4KCJ39 – Un compartiment de la société de gestion d'actifs LYXOR NEWCITS IRL II PLC (la « Société ») domiciliée en Irlande.

Géré par Lyxor Asset Management S.A.S. (« LAM »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à un horizon de moyen à long terme en investissant dans des opportunités long/short et « event-driven » principalement dans les actions européennes. Le Fonds suit une stratégie de trading discrétionnaire exclusive développée par Portland Hill Asset Management Limited (le « Gestionnaire d'investissement délégué ») qui consiste à sélectionner des actions et à décider de l'exposition du Fonds à ces actions en se basant sur une analyse exclusive intégrant une analyse fondamentale (fondée sur des examens approfondis des états financiers des sociétés ainsi que sur l'étude de l'environnement économique) et la gestion proactive des risques (décisions de placement reposant sur la contribution attendue des positions sur les rendements ajustés en fonction des risques du portefeuille).

La devise de la part est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : Titres de participation, instruments financiers dérivés, contrats à terme et options, titres de créance d'entreprise et d'État, obligations convertibles et parts de fonds indiciels cotés (ETF).
- **Politique de dividendes** : les revenus du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur liquidative** : La Valeur liquidative (la « VL ») du Fonds est calculée chaque Jour ouvré ou tous autres jours fixés par les Administrateurs et préalablement notifiés aux Actionnaires, sous réserve qu'un Jour de Valorisation ait lieu au moins tous les quinze jours.
- **Rachats** : Les Actionnaires peuvent demander à la Société de racheter tout ou partie de leurs Actions lors de tout Jour de Valorisation à leur Valeur liquidative par Action audit Jour de Valorisation. Le rachat d'Actions à la Valeur liquidative par Action correspondante sera réglé dans les trois Jours ouvrés suivant le Jour de Valorisation concerné.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement présentée ci-dessus repose sur le niveau de risque maximal que le gérant peut prendre tout en observant la stratégie du Fonds, ainsi que sur sa performance, le cas échéant. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 5. La catégorie 5 indique que, dans des conditions normales de marché, une perte en capital significative est possible. La valeur de votre investissement pourra varier de manière significative et enregistrer des fluctuations quotidiennes supérieures à la moyenne, à la hausse comme à la baisse.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de contrepartie** : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- **Risque de crédit** : le Fonds est exposé au risque qu'un émetteur devienne insolvable ou à tout autre événement pouvant avoir un impact sur la qualité de crédit de cet émetteur. La conséquence de ce risque ou de cet événement peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque de liquidité** : dans certaines circonstances, notamment lorsque le volume de négociation sur les marchés financiers est faible, tout achat ou vente d'instruments financiers détenus par le Fonds ou ayant une incidence sur sa valeur peut entraîner d'importantes variations de leurs valorisations. Ces circonstances pourraient altérer négativement la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : le Fonds investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que (sans s'y limiter), le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.lyxorfunds.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée :	Jusqu'à 5 %
Frais de sortie :	Jusqu'à 3 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année.

Frais courants :	2.46 %.
-------------------------	---------

Le taux des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en décembre 2018 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

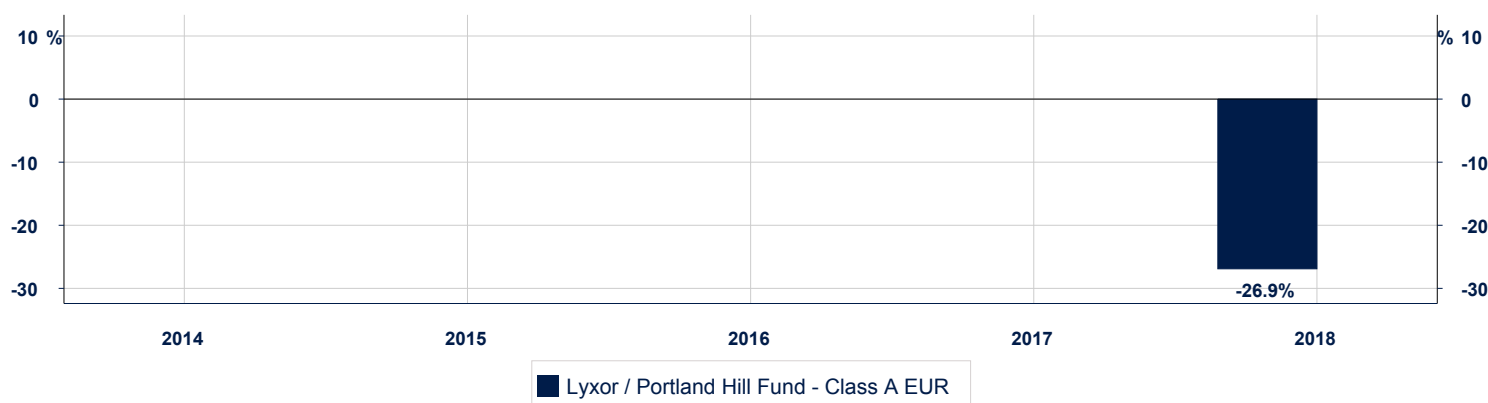
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

Commission de performance :	0,00 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. La commission de performance de la classe correspond à 20 % de l'augmentation nette réalisée et non réalisée de la VL.
------------------------------------	---

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 20 novembre 2017.

PERFORMANCE ANNUELLE DE Lyxor / Portland Hill Fund - Class A EUR (en %)



Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale SA, Succursale de Dublin.

D'autres informations pratiques sur le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et en anglais, gratuitement et sur demande auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et d'autres informations concernant la catégorie d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.lyxorfunds.com.

- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel pour plus d'information.

La responsabilité de Lyxor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.lyxor.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Lyxor Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 19 février 2019.